

Article 21 du Règlement

Sous la présidence de M. Louis Edmond Hamelin, spécialiste du Nord mondialement connu, ce symposium est organisé conjointement par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Hydro-Québec (région La Grande), la municipalité et la Société de développement de la Baie James.

Près d'une trentaine de conférenciers provenant du Canada, du Québec, de la France, de la Suède, de l'URSS, de la Norvège et de la Chine discuteront du développement nordique.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (M. Bouchard) sera présent à l'ouverture le 19 novembre. Les thèmes abordés seront le développement socio-économique, la gestion du développement nordique et le développement du territoire dans un esprit multi-ethnique.

Monsieur le Président, j'apprécie le travail des membres du Comité organisateur de ce symposium sur l'avenir du Nord québécois, qui va permettre aux résidents du Nord d'être prêts pour l'an 2000.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—L'OPINION DE L'HON. MITCHELL SHARP

Mme Sheila Cops (Hamilton-Est): Monsieur le Président, cet avant-midi, nous avons entendu un partisan du libre-échange nommé Mitchell Sharp déclarer que l'accord intervenu ne nous était pas favorable. C'est ce qu'il pense, non pas parce qu'il s'oppose à la libéralisation des échanges, mais parce qu'il croit que cet accord met le Canada dans une position fâcheuse. Nous unissons un partenaire fort et un partenaire faible dans un régime commercial continentaliste plutôt que d'envisager une ouverture sur l'ensemble des marchés mondiaux.

En fait, ce n'est pas le libre-échange qui est remis en question, c'est ce déplorable accord Mulroney où on a cédé les intérêts canadiens dans les domaines de l'énergie, de la culture et de l'économie devant le tout-puissant dollar américain. Aujourd'hui, au cours d'une réunion du comité quelqu'un déclarait qu'il y avait un prix à payer pour être canadien. Nous avons alors entendu un membre conservateur de ce comité répliquer sur un ton désagréable «quel prix?»

Le mouvement continentaliste qui historiquement a eu des répercussions sur le Canada est tel que si nous ne continuons pas d'accroître les échanges commerciaux est-ouest entre les provinces, nous nous dirigeons tout droit vers l'absorption par les États-Unis. C'est à cela que se ramène toute la question. Il y va de l'unité du Canada. Nous sommes devant un mauvais accord économique et culturel qui pourrait coûter sa souveraineté au Canada.

Nous, de notre parti, croyons que les Canadiens ont le droit de connaître tous les détails de l'accord. Nous voulons une discussion franche et ouverte parce que nous croyons que les Canadiens rejeteront ce piètre accord Mulroney lorsqu'ils en connaîtront enfin tous les détails. Le gouvernement veut se

hâter de le faire accepter parce qu'il sait qu'il ne résisterait pas à un examen rigoureux par les Canadiens.

* * *

LE LOGEMENT

LES PROJETS DE LOGEMENTS COOPÉRATIFS—LA CONTRIBUTION POSSIBLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, la semaine dernière j'ai assisté à Toronto à la mise en chantier d'un nouveau foyer pour personnes âgées fondé par la Hope United Church avec financement de la SCHL, et à la conférence Shelter for Women organisée par le YWCA. À chacune de ces manifestations, des personnes présentes ont fait état des grandes difficultés éprouvées par les églises et les coopératives à trouver des terrains pour la construction de logis à loyer abordable, face à la concurrence des investisseurs étrangers et des promoteurs d'immeubles privés en copropriété.

Comment la SCHL peut-elle contribuer à résoudre le problème sans fournir des quantités énormes d'argent frais? La conférence YWCA a fait deux excellentes suggestions. La première consiste à prêter de l'argent aux coopératives pour qu'elles achètent des terrains à la condition que la SCHL en devienne propriétaire ou puisse les revendre si le projet n'est pas réalisé; la deuxième à devancer la date de l'appel de projets de logements coopératifs, organisé annuellement par la SCHL, pour que les crédits ouverts ne viennent pas à extinction mais qu'ils servent vraiment à créer des logements.

En cette Année internationale du logement des sans-abri, j'espère que le comité permanent qui s'occupe des questions de logement va examiner sérieusement ces suggestions.

* * *

LES PESTICIDES

LES CONSÉQUENCES DE L'UTILISATION

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Le Canada est recouvert en ce moment d'une mince pellicule de résidus de pesticides, qui menace la vie animale sous toutes ses formes et dans toutes les régions. Des travaux effectués récemment par le Fonds mondial pour la nature ont constaté que cela pose une menace croissante pour les bêtes, allant du plus petit insecte aquatique jusqu'à l'ours polaire en passant par la tortue huppée, qui vivent tous à bonne distance du point d'origine des contaminants.

La semaine dernière, la Commission canadienne de la réforme du droit a publié une étude qui a eu des résultats alarmants. Beaucoup de pesticides du commerce ne sont pas sans danger ceux par exemple qui sont acceptés sur la foi d'essais de sécurité frauduleux.

La Loi sur les produits antiparasitaires n'a pas été modifiée depuis 15 ans, et même ses dispositions bénignes ne sont pas appliquées. Il n'y a pas de recours en droit pour les dommages causés à l'environnement ou pour l'impact à long terme sur la santé causés par les pesticides. Le dépistage des pesticides dans les aliments se fait souvent au petit bonheur et il y a encore des déversements massifs de pesticides dans nos bassins fluviaux.